
Le 13-01-2023

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Image

19 janvier : top départ d'une bataille cruciale d'opposition à une énième réforme des retraites qui, si elle est adoptée, précipitera un peu (beaucoup) plus les salariés des classes moyennes et populaires dans la difficulté et même le drame.

Qu'on y songe : seuls 56% des plus de 58 ans sont actuellement « en activité ». Aucune chance qu'ils retrouvent un emploi : trop « vieux », trop « chers », pas assez « flexibles » et surtout les premiers à subir les suppressions d'emploi dans tous les secteurs privés. Pour faire la jointure avec la retraite il leur fallait 2 ans (60 ans), puis 4 ans (62 ans) et demain 6 ans (64 ans). Comment vivront-ils de 58 à 64 ans et quelle pension percevront-ils (car les périodes de chômage ne sont pas prises en compte comme des périodes travaillées) ? Ceux et celles qui ont des emplois en 2 ou 3 huit, ceux qui triment sur les chantiers, dans les usines, qui conduisent des trains et des métros, les routiers qui sillonnent les routes et déchargent leur camion, les livreurs, les instituteurs de maternelle qui ont le dos cassé avant 60 ans, les aides-soignantes, les aides à domicile, les couvreurs qui sont en équilibre sur les toits, exposés au vent et au froid, tous les manutentionnaires, etc. n'auront pas la santé pour aller au bout des 43 ans d'annuités, pour travailler jusqu'à 64 ans. Et si ils y parviennent ils ne feront pas de vieux os !

Pourtant aucune raison sérieuse et valable n'existe : il y a des sous dans les caisses. D'abord dans celles des complémentaires (sur lesquelles l'Etat rêvait de mettre la main d'ailleurs). Même les gens du COR le disent. Alors pourquoi cette réforme ?

Quelques pistes, pas au hasard : d'abord pour faire plier, une fois de plus, le peuple, le soumettre, le désespérer. Et puis aussi pour satisfaire aux exigences de l'Union européenne qui a annoncé et décidé depuis plusieurs années déjà que l'âge de départ à la retraite dans les pays membres doit être fixé à 67 ans. S'il n'existe pas d'harmonisation sociale dans ses compétences il existe un acharnement à déconstruire les droits sociaux. Un objectif qu'elle remplit pas à pas. Soulignons au passage que ceux qui ne citent pas les recommandations répétées de l'UE pour dézinguer la protection sociale sont aveugles et sourds en plus d'être muets ! Nous leur conseillons la saine lecture des Gopé* (et ce n'est pas la première fois d'ailleurs) !

Dézinguer la protection sociale et ce qui va avec : l'hôpital public et toutes les structures de santé publique ne vise qu'à une seule chose : livrer au marché ce qui appartient aux travailleurs qui cotisent à la Sécu et en faire des clients à la sauce états-unienne : assurances maladie privées, fond de pension spéculatif... Et que les pauvres cessent de se soigner pour mourir plus jeunes ! Nous devons donc absolument gagner la bataille des retraites en organisant une unité indéfectible et un mouvement populaire exceptionnel !

LE 19 EN GREVE, DANS LA RUE OUI ET DANS LES JOURS SUIVANTS ENCORE ! JUSQU'A LA VICTOIRE !

Après il nous restera encore tant à faire !

***Gopé : Les « grandes orientations des politiques économiques » (GOPÉ) sont des « recommandations » de politique économique et sociale émises chaque année par la Commission européenne — non élue, et adressées à chacun des États membres, en fonction de leurs spécificités économiques structurelles internes respectives, et en vertu de l'article 121 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).**

Lien vers les recommandations pour 2022

<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/e021ca56-da8c-11ec-a95f-01aa75ed71a1/language-fr/format-PDF>

-
- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire